



Direction de la communication

Tél. : 05 59 46 60 40

Courriel : communication@bayonne.fr

Le 12 octobre 2011

DOSSIER DE PRESSE

PATRIMOINE ANCIEN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Programme européen URBACT II : Bayonne, chef de file du projet LINKS*

L'éco-restauration : un atout pour l'économie locale

Les partenaires de LINKS se rencontrent à Bayonne les 12, 13 et 14 octobre 2011 pour étudier les implications économiques de l'éco-restauration.

S'il est désormais acquis que l'éco-restauration représente une nouvelle façon d'envisager la préservation du patrimoine culturel et urbain, les partenaires réunis à Bayonne auront à se pencher sur la question suivante : l'éco-restauration peut-elle devenir un atout pour l'économie locale ? Comment structurer l'offre ? Comment stimuler la demande ?

Les partenaires de LINKS étudieront quatre axes de travail :

- Comment créer de l'emploi local grâce à l'éco-restauration ? Comment encourager les compétences et le savoir-faire dans ce secteur ? Quelles améliorations peut-on concrètement apporter , quelles formations envisager pour les artisans ?
- Comment augmenter la production locale et fournir des matériaux durables aux entreprises du bâtiment ? Comment stimuler une chaîne d'approvisionnement "verte" ?
- Comment améliorer le cadre légal pour stimuler l'éco-restauration de nos centres historiques ? Sur quels exemples s'appuyer ?
- Comment créer le meilleur cadre financier pour les projets d'éco-restauration ?

* **LINKS** : *Low tech inherited from the old european cities as a key of performance and sustainability (Les techniques « traditionnelles » héritées de la vieille ville européenne comme atouts de performance et de développement durable).*



Connecting cities
Building successes



Concilier patrimoine ancien et développement durable, c'est le défi que Bayonne s'est donné à relever. C'est également le thème du projet déposé par la Ville en tant que chef de file dans le cadre du programme européen URBACT II.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Bayonne s'attache à valoriser son centre historique et s'est forgée une réputation d'intransigeance en matière de préservation patrimoniale. Aujourd'hui, sous le prétexte louable de réaliser des économies d'énergie, le patrimoine ancien est menacé par l'utilisation de techniques et matériaux nouveaux, inappropriés aux bâtiments anciens.

De récentes recherches ont pourtant démontré que nos immeubles anciens disposent de qualités thermiques et environnementales qu'il convient de valoriser, au lieu de les contrarier par l'introduction de techniques conçues pour répondre au marché de la construction neuve.

URBACT II est un programme d'initiative communautaire qui favorise l'échange d'expertises et de bonnes pratiques entre villes européennes dans le domaine du développement urbain durable. Ce laboratoire d'expériences permet aux villes, par la mise en réseau de leurs connaissances, de gagner en temps et en efficacité pour agir au niveau local. Par exemple, chercher des matériaux et des processus d'isolation dont l'utilisation est faible en consommation d'énergie comme la laine de bois ou des chaudières hautement performantes.

Le projet présenté par Bayonne, nommé LINKS, a pour objectif de démontrer qu'il est possible de concilier enjeux environnementaux et enjeux patrimoniaux. Les partenaires européens qui avaient répondu à l'appel à projets aux cotés de Bayonne sont les villes de Delft (Pays-Bas), Almeria (Espagne), Formigine (Italie), Veria (Grèce). Ce premier cercle partenarial a été rejoint par Kilkenny (Irlande), Evora (Portugal), Freiberg (Allemagne), Anderlecht (Belgique), Grenoble (France), Brasov (Roumanie).

Le projet a été présenté fin mai 2011 à un comité européen qui a donné son approbation. Le projet est alors entré dans une phase de mise en œuvre de 30 mois.



Connecting cities
Building successes



I. LE PROGRAMME URBACT 3

Présentation générale

Deux étapes importantes

II. LE PROJET LINKS 4

Présentation générale

Des partenaires

Une identité visuelle et une accroche

Les trois axes de travail retenus dans le cadre du projet LINKS,
dont L'éco-restauration comme levier de l'économie locale

Les apports concrets de ces échanges européens

III. GÉOLOCALISATION DES PARTENAIRES DU PROJET LINKS 8

I. LE PROGRAMME URBACT

1.1 Présentation générale

URBACT est un programme d'échanges européens en faveur d'un développement urbain durable. Ce programme réaffirme le rôle majeur des villes européennes face aux grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées : crises économiques, sociales, environnementales, changements climatiques,...

En organisant des échanges d'expérience et de savoir faire, le programme URBACT permet aux villes de mettre en œuvre des solutions concrètes, nouvelles et durables, qui intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement urbain.

URBACT permet à de nombreuses villes européennes de travailler en synergie dans le cadre de projets d'échanges et de capitalisation d'expériences. URBACT, rassemble à ce jour 255 villes, 29 pays et 5 000 participants actifs.

Chaque projet est consacré une problématique urbaine spécifique comme par exemple l'insertion des jeunes (projet « My Generation »), l'habitat social (projet « Suite ») ou la prise en compte du patrimoine historique dans le développement urbain (projet « Hero »).

1.2 Deux étapes importantes

A] Une phase de mise au point de six mois

Les différents projets retenus dans le cadre du programme URBACT doivent, durant une phase de mise au point de six mois, établir l'état des connaissances et des savoirs sur la problématique choisie. C'est à partir de cet état des savoirs qu'elles pourront bâtir leur programme de travail.

B] 30 mois pour mettre en œuvre le programme de travail

Le programme URBACT finance pour cela un certain nombre d'experts qu'il met à disposition des villes. Durant 30 mois, les villes, constituées en réseaux thématiques, mettront en œuvre ce programme de travail :

- au niveau local, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés par le thème traité : réseaux professionnels, habitants, élus... ;
- au niveau européen, par échange au sein du réseau thématique ou plus largement au sein de la « communauté de projet URBACT ».

À l'issue de ces 30 mois de travail en réseau, chaque partenaire sera en mesure de mettre en œuvre des Plans d'action locaux concrets, fondés sur l'expérience commune des villes du réseau, et transposables à d'autres villes. Si traditionnellement, l'image des programmes européens est d'appliquer localement des dispositifs pensés à l'échelle des 27 pays membres, l'objectif d'URBACT est précisément de faire émerger, à partir des expériences locales, des réponses concrètes aux enjeux globaux.

II. LE PROJET LINKS

2.1 Présentation générale

LINKS est le projet proposé par la Ville de Bayonne au programme URBACT en septembre dernier 2010. Ce projet a pour objectif de démontrer qu'il est possible de concilier enjeux environnementaux et enjeux patrimoniaux.

LINKS signifie « Low tech inherited from the old european cities as a key of performance and sustainability ».

En français cela donne : « Les techniques « traditionnelles » héritées de la vieille ville européenne comme atouts de performance et de développement durable ».

Depuis de nombreuses années, la Ville de Bayonne s'attache à valoriser son centre historique et s'est forgée une réputation d'intransigeance en matière de préservation patrimoniale. Aujourd'hui, sous le prétexte louable de réaliser des économies d'énergie, le patrimoine ancien est menacé par l'utilisation de matériaux et de techniques nouveaux inappropriés aux bâtiments anciens. Pourtant, des récentes recherches ont démontré que nos immeubles anciens disposent de qualités thermiques et environnementales qu'il convient de valoriser, au lieu de les contrarier par l'introduction de techniques conçues pour répondre en masse au marché de la construction neuve.

2.2 Des partenaires

Les partenaires européens ayant répondu à l'appel à projet aux cotés de Bayonne sont : les villes de Delft (Pays-Bas), Almeria (Espagne), Formigine (Italie), Veria (Grèce).

D'ici le mois de Mai, ce premier cercle partenarial sera rejoint par Kilkenny (Irlande), Evora (Portugal), Freiberg (Allemagne), Anderlecht (Belgique), Grenoble (France), Brasov (Roumanie).

Ces villes, très différentes, partagent l'objectif commun de prouver que leur centre ancien reste un modèle de ville durable, même si ces quartiers doivent évoluer pour répondre aux besoins et aux aspirations actuelles. Pour retrouver de leur attractivité, les centres villes doivent en effet offrir à tous points de vue des alternatives crédibles aux quartiers de périphérie. Le retour des habitants en centre-ville suppose la création d'un habitat sain, confortable et économe en énergie.

2.3 Une identité visuelle et une accroche

Un logo a été défini pour identifier le projet. Il est repris par l'ensemble des partenaires et décliné en français et en anglais.



Il accompagne les logos du programme européen à savoir celui du FEDER ainsi que celui d'URBACT (présents en bas des pages de ce dossier).

2.4 Les trois axes de travail retenus dans le cadre du projet LINKS

A] Développer une approche de la demande

Le premier axe de travail a pour objectif de développer une approche de la demande en matière d'habitat urbain et de répondre en préalable à la question suivante : Habiter en centre-ville : est-ce une possibilité, un choix, une aspiration ?

Habiter en centre-ville suppose certaines habitudes de consommation, de déplacements, des attentes en matière de loisirs, de culture, de services... Comment cerner ces attentes et y répondre ? Comment revaloriser les quartiers anciens dégradés sans évincer les populations les plus modestes, souvent les habitants d'origine, qui souhaitent s'y maintenir ? Comment associer la population à la réflexion, et permettre l'émergence d'une véritable « parole habitante » ?

Dans le cadre du projet LINKS, la Ville a constitué un groupe de travail associant habitants, architectes, opérateurs immobiliers et services municipaux (services de l'urbanisme, des espaces publics, et de la propreté urbaine principalement) afin d'étudier très concrètement les questions de qualité de logement (qualité des espaces, confort thermique, confort acoustique...) et de confort urbain (qualité et usages des espaces publics ou collectifs, notamment des « cœurs d'îlots » privés, mixités urbaines, conflits d'usage, nuisances sonores...).

B] Explorer les modalités de l'éco-restauration

Le deuxième axe de recherche explore les modalités de l'éco-restauration. Il a pour objectif d'élaborer un panel de solutions techniques respectueuses du patrimoine et de l'environnement. Ce panel de solutions est établi de manière à mettre en valeur les ressources propres des architectures traditionnelles (la part du low-tech : matériaux naturels et locaux, bio-climatisme passif...) ainsi que les perspectives ouvertes par l'innovation (part du high-tech).

Le groupe de travail local en charge de cette problématique (groupes d'architectes, d'opérateurs immobiliers et de bureaux d'études) a également pour mission d'étudier les outils réglementaires et financiers adaptés aux objectifs d'éco-restauration.

C] L'éco-restauration comme levier de l'économie locale

Enfin, une fois les solutions d'éco-restauration définies, un troisième groupe de travail, vient étudier comment faire de l'éco-restauration un atout pour le développement économique local ?

Il s'agit d'identifier les ressources ou les carences des filières professionnelles locales : prescripteurs (architectes, bureaux d'études), organismes certificateurs (bureaux de contrôle), tissu artisanal filières d'approvisionnement en matériaux de construction adaptés... Le groupe de travail a la charge de proposer les actions nécessaires pour développer les filières professionnelles et leur permettre de répondre sur ce nouveau segment de marché (création de synergies locales, par exemple avec la filière bois Aquitaine, organisation de plans de formations, amélioration des circuits de distribution...).

2.5 Les apports concrets de ces échanges européens

Le travail en commun de 11 villes partenaires sur un même sujet permettra à chacune se positionner sur son domaine de compétence et de prendre en charge les problématiques sur lesquelles elle se révèle le plus en pointe.

La mise en commun des connaissances au sein du réseau est en cours, mais d'ores et déjà, des spécificités apparaissent :

- Delft, qui s'appuie sur sa célèbre université de technologie, est à l'avant-garde de la connaissance du comportement thermique des bâtiments anciens ;
- Veria, a beaucoup collaboré avec l'université de Thessalonique sur les caractéristiques sismiques des constructions traditionnelles (les retombées de ces recherches pourraient permettre de sauvegarder le patrimoine bâti de l'ensemble de l'aire balkanique) ;
- Almeria apportera ses réflexions en matière d'équilibres sociaux en centre-ville, Kilkenny a beaucoup travaillé sur la reconversion des monuments anciens....

Pour sa part, sur la base de ces récentes études sur les performances énergétiques des immeubles du centre-ville, la Ville de Bayonne entrevoit des retombées très concrètes de ce programme de travail, avec le montage d'opérations pilotes en secteur sauvegardé pour éprouver des techniques innovantes et permettre aux acteurs locaux de se positionner sur de nouveaux savoirs faire.

IV. GÉOLOCALISATION DES PARTENAIRES DU PROJET LINKS

Les villes partenaires de Bayonne pour le projet Links :

Delft (Pays-Bas), Almeria (Espagne), Formigine (Italie), Veria (Grèce), Kilkenny (Irlande), Evora (Portugal), Freiberg (Allemagne), Anderlecht (Belgique), Grenoble (France), Brasov (Roumanie).

